België-Belgique
P.B. - P.P.
B - 5469

magazine eandis

VOTRE GUIDE DE L'ÉNERGIE

Mai 2008

06

DES TRAVAUX DANS LA RUE ...

LE CHAUFFE-EAU SOLAIRE: UN BAIN DE SOLEIL

EMPRUNTEZ UN APPAREIL DE MESURE DE L'ÉNERGIE

Refroidir et congeler en consommant moins

Gagnez un congélateur!





















Cher lecteur,

L'été approche. Le temps de la détente et du bon temps. Nous espérons que le soleil brillera à foison. Il nous apporte la bonne humeur, nous permet de vivre à l'extérieur, nous donne de l'énergie et ce depuis des milliers de siècles.

Notre soleil est une source de chaleur et d'énergie rendant la vie humaine possible. Pourtant, nous ne l'exploitons pas suffisamment. Pour le comprendre, il faudrait presque nous mettre nez à nez avec les faits. Nos perspectives environnementales ne sont guère brillantes, car nous rejetons trop de gaz à effet de serre, ce qui provoque le réchauffement de la Terre.

Nous devrons brider notre consommation et rechercher d'autres sources d'énergie. C'est ce que préconise également Jill Peeters, présentatrice de la météo, dans la présente édition du magazine Eandis. Exploiter le soleil en tant que source d'énergie naturelle gratuite va de soi. Les techniques actuelles sont déjà au point, même pour des applications destinées à votre habitation. Nous en abordons une dans le présent numéro: le chauffe-eau solaire, capable de couvrir une part importante des besoins en eau chaude.

Vous découvrirez des conseils pratiques pour mesurer l'énergie et la consommer avec modération. Quelques articles vous permettront également de découvrir nos collaborateurs et nos activités. Vous ne manquerez pas de les rencontrer lorsque des travaux sont effectués dans la rue, en cas d'intervention d'urgence pour l'électricité ou le gaz naturel ou encore lorsque l'indexier effectue sa tournée. Vous apprendrez petit à petit à les reconnaître, car nos collaborateurs Eandis sont à pied d'œuvre chaque jour, quelque part dans votre quartier, votre village ou votre ville …

Bonne lecture













Des travaux dans la rue ...

Personne ne se réjouit de voir le revêtement de la chaussée ou du trottoir ouvert pour poser de nouveaux câbles ou effectuer des travaux sur les conduites de gaz. Sachez toutefois que ces travaux ne sont jamais effectués 'à la légère'. En outre, Eandis met tout en œuvre pour limiter le désagrément occasionné aux riverains et aux passants à un strict minimum. C'est pourquoi vous êtes préalablement informé des travaux programmés. Et pour éviter de devoir rouvrir un mois plus tard pour d'autres travaux, ces interventions s'effectuent en concertation avec d'autres sociétés d'utilité publique et avec toutes les instances concernées.

Les réseaux de distribution flamands sont actuellement parmi les plus fiables d'Europe et nous tenons à ce qu'ils le restent. Pour satisfaire aux besoins croissants, des investissements annuels conséquents sont nécessaires pour poser de nouveaux réseaux ou assainir ou moderniser les installations existantes. Le remplacement des infrastructures vieillissantes s'effectue en concertation avec les administrations communales et selon un calendrier conçu avec soin.

Est-il vraiment nécessaire de laisser ces tranchées ouvertes aussi longtemps?

Les travaux engendrent immanquablement des nuisances et nous comprenons que les personnes et les entreprises qui y sont confrontées souhaitent s'en libérer dès que possible. Dans la pratique toutefois, il n'est pas toujours possible de regrouper toutes les activités de chantier. La pose de réseaux d'électricité et de gaz naturel se déroule en plusieurs phases, prises en charge par des équipes et des sous-traitants spécialisés.

Dans une **première phase**, une équipe d'entrepreneurs intervient. Elle creuse la tranchée et pose les câbles ou les canalisations. Les habitations et les magasins restent accessibles grâce à des passerelles.

Dans une **deuxième phase**, le nouveau réseau est raccordé à l'infrastructure existante. Un travail de spécialistes, cette fois encore. Une fois cette opération menée à bonne fin, et au terme des contrôles de sécurité de rigueur, le réseau est mis en service et le trottoir peut



être refermé. Il est tout à fait possible que le voisinage se trouve privé d'électricité pendant quelques heures durant cette deuxième phase. Les riverains en sont toujours informés par écrit quelques jours au préalable de manière à pouvoir prendre les mesures requises. Eandis s'efforce, dans la mesure du possible, de planifier l'interruption aux moments où la gêne occasionnée, aux commerçants locaux par exemple, est la plus réduite.

Les phases une et deux sont - dans la mesure du possible - consécutives, ce qui n'est toutefois pas toujours faisable en pratique. Il arrive que le planning ne puisse pas être respecté, en raison de la nécessité d'attendre la fin de tous les travaux de voirie ou parce que les conditions climatiques sont défavorables, par exemple.

Dans de nombreux cas, il y a encore une **troisième phase**, durant laquelle les nouvelles habitations doivent être raccordées aux nouveaux câbles ou aux nouvelles canalisations. De nouveaux puits sont indispensables pour effectuer ces raccordements, un par habitation bien souvent. La planification s'avère plus délicate dans cette phase, compte tenu de la nécessité de prendre des dispositions individuelles avec les résidents afin d'accéder à l'habitation. Une fois tous les raccordements effectués, le trottoir peut être définitivement réparé. Et Eandis insiste pour que cela se fasse dans les règles de l'art.

INTERVENTIONS D'URGENCE

Les interventions d'urgence se déroulent bien entendu de manière très différente des travaux planifiés. Lorsqu'une odeur de gaz est détectée quelque part ou lorsqu'une panne de câble potentiellement dangereuse se produit, les équipes d'intervention d'Eandis se mettent immédiatement en route pour garantir la sécurité dans le voisinage et, si nécessaire, couper toute alimentation en électricité ou en gaz et réparer la fuite ou la panne aussi rapidement que possible. Vous comprendrez qu'il est impossible dans ce cas de prévenir les riverains!

CONCERTATION ET COMMUNICATION

Collaborer avec les autres entreprises d'utilité publique

Les gros travaux sur les réseaux de distribution d'électricité et de gaz naturel ne sont pas effectués au petit bonheur la chance. Eandis établit systématiquement un contact préalable avec les autres entreprises d'utilité publique ayant des conduites dans le sol. Peut-être envisagent-elles des travaux à proximité? Il est bien entendu utile dans ce cas de les programmer conjointement pour que le chantier ne gêne les riverains qu'une seule fois.

Les autorisations nécessaires doivent bien évidemment être demandées auprès des instances communales et régionales. Ce n'est qu'une fois tous les permis rentrés que les travaux peuvent être programmés dans le détail. Le moment est alors venu de prévenir les riverains.

Informer les riverains

Deux jours au plus tard avant le début des travaux devant être effectués dans votre rue, Eandis et le gestionnaire de votre réseau de distribution vous font parvenir un courrier présentant un mot d'explication concernant les travaux et indiquant un numéro de téléphone que vous pouvez appeler pour obtenir des informations complémentaires.

Vous pouvez indiquer, sur un plan au verso du courrier, à quel endroit de l'habitation pénètrent les conduites. Vous mettez ensuite ce plan bien en évidence derrière la fenêtre. Ce faisant, vous limiterez les risques de dommages lors des travaux de terrassement.

Enfin, la lettre est également accompagnée d'un coupon-réponse vous permettant de communiquer les remarques, suggestions ou plaintes éventuelles.

Conseils en cas de coupure de courant planifiée

Si les travaux prévus s'accompagnent d'une interruption de la fourniture d'électricité, nous vous en informons préalablement par l'intermédiaire d'un carton distinct. Quelques conseils vous sont également communiqués:

- N'utilisez en aucun cas l'ascenseur.
- Veillez à ce que le réfrigérateur et le congélateur restent fermés autant que possible.
- Enregistrez vos données informatiques à temps et éteignez l'ordinateur.
- Une fois l'interruption terminée, réglez l'horloge de vos appareils électroniques ou de votre appareillage de réglage.
- Ouvrez votre porte électrique au préalable.



En cas d'urgence ...

Une journée avec une équipe de première intervention

Une voiture renverse un poteau d'éclairage, une conduite est endommagée lors de travaux de terrassement, l'éclairage public ne fonctionne pas dans la rue. Ces situations sont familières. Des accidents et des pannes se produisent. Pour Eandis, il est vital de se rendre rapidement sur place. Chaque jour, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, quelque 100 collaborateurs d'Eandis sont de garde pour effectuer les interventions urgentes. Nous les avons suivis.

ENTRE DE BONNES MAINS



■ Caryll est aujourd'hui notre guide. 35 ans et déjà 15 années d'expérience. C'est important. Une 'équipe' de première intervention se compose d'un seul homme. Caryll doit donc pouvoir se débrouiller. Dans des situations imprévues bien souvent. Mais il connaît son métier. *'Notre mission consiste à parer au plus pressé', explique Caryll. 'Nous effectuons toutes les interventions requises pour sécuriser la situation. Si nous ne sommes pas en mesure d'effectuer nous-mêmes la réparation définitive, des collègues ou un entrepreneur passent. Si nécessaire le jour même. Ou la nuit même ...'*

■ Caryll n'est bien évidemment jamais complètement seul. Depuis son véhicule de service, il garde le contact par radio. Avec sa collègue Julie, par exemple. C'est elle



qui distribue les nouvelles interventions. Julie sait quelle mission est la plus urgente et quel collaborateur est le plus proche géographiquement. Avec sa voix agréable et ses petites plaisanteries, elle tient compagnie à Caryll entre les interventions. 'Même en urgence, la bonne humeur n'est pas interdite', ajoute Caryll en riant.

PRIORITÉ AUX TRAVAUX URGENTS

Nous sommes en route pour inspecter un poteau d'éclairage. La police a dressé un procès-verbal la nuit précédente. Une camionnette a mal pris le virage.

■ La voix de Julie résonne soudain à la radio. Un entrepreneur a endommagé une conduite de gaz lors de travaux de terrassement en rue. Cette intervention passe avant les autres. Caryll encode l'adresse dans le GPS. Celui-ci nous mène à bon port sans difficultés à travers la déviation.



Une odeur de gaz chez vous?

Le gaz naturel est inodore, mais il est mélangé à un odorisant pour pouvoir être rapidement détecté lorsqu'une fuite se produit.

- Restez calme, la panique est mauvaise conseillère.
- Ouvrez portes et fenêtres pour permettre au gaz de sortir de l'habitation.
- Bloquez les portes intérieures avec une chaise pour qu'elles ne puissent se fermer sous l'effet du courant d'air.
- Si vous pouvez atteindre le compteur sans vous mettre en danger, fermez l'arrivée du compteur de gaz.
- Ne faites jamais de feu et ne provoquez pas d'étincelles.
- Ne fumez pas, n'utilisez pas de briquet, n'allumez pas la cuisinière à gaz et éteignez toutes les flammes et toutes les bougies.
- Ne provoquez pas d'étincelles en allumant ou en éteignant un interrupteur ou en insérant ou en retirant une fiche électrique.
- La sonnette de la porte, et même votre gsm, peuvent provoquer des étincelles dangereuses.
- Ne restez pas à l'intérieur de l'habitation. Rendez-vous à un endroit sûr avec les autres résidents. Sortez et parcourez cinquante mètres.

Vous pouvez prévenir les services de secours (100) ou appeler le numéro 'odeur de gaz' d'Eandis (0800 65 0 65) lorsque vous vous trouvez à une distance suffisante. Les sourds et les malentendants peuvent signaler une odeur de gaz en envoyant un message SMS codé au 0477 77 70 80. Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.eandis.be.

Les appels relatifs au gaz naturel sont toujours traités en priorité.



■ Une demi-heure plus tard à peine, nous arrivons sur place. Un collaborateur de l'entrepreneur indique le problème. Le raccordement au gaz naturel d'une habitation a éclaté. Une légère odeur de gaz se dégage. *'Un odorisant spécial et très puissant est ajouté au gaz naturel' explique Caryll. 'On le sent à partir d'une teneur en gaz de 1 % dans l'air, ce qui est nettement inférieur au seuil de risque potentiel.'*

■ Le véhicule de service de Caryll est un magasin roulant. Il emmène tout le nécessaire pour pouvoir effectuer des interventions urgentes immédiatement. Les équipements de protection individuelle l'accompagnent eux aussi, car Eandis accorde la priorité à la sécurité.



■ Caryll colmate la fissure avec un chiffon gras conçu à cet effet et enveloppe le tout dans de la bande adhésive. La situation est provisoirement sous contrôle.

■ *'Si la conduite est intégralement sectionnée, elle est obturée à l'aide d'un bouchon d'expansion spécial', explique Caryll. 'Parfois, les entrepreneurs ont avec eux un bouchon de ce type. Ils colmatent ainsi une fuite en attendant l'équipe de première intervention. En cas d'incidents impliquant le gaz, nous réagissons toujours rapidement.'*





■ L'habitant est chez lui. Caryll assure qu'une équipe passera le jour même pour effectuer la réparation définitive. Il communique ensuite cette mission à Julie par radio. Il décrit la situation pour que l'équipe de réparation sache immédiatement ce qu'il faut faire.

Enfin, Caryll complète un formulaire de déclaration destiné au service juridique qui gérera le dossier avec la compagnie d'assurance de l'entrepreneur. Il ne manque plus que la signature de l'entrepreneur et l'affaire est réglée.

UNE VOITURE HEURTE UN POTEAU

Nous nous remettons en route vers le poteau d'éclairage renversé. Sur une semaine de garde, Caryll parcourt facilement 1 000 à 1 500 kilomètres.



■ La peinture rouge de la camionnette est restée accrochée au béton. Une riveraine nous apprend qu'heureusement aucun blessé n'est à déplorer. Et que le poteau a empêché la façade de sa maison d'être emboutie.

Caryll constate que le bas du poteau est totalement fissuré. La stabilité est donc menacée. Le poteau doit être remplacé. Caryll prend quelques clichés et remplit un nouveau formulaire de déclaration.

L'ÉCLAIRAGE FONCTIONNE

Julie annonce à la radio un éclairage public défectueux. Un client a appelé parce que toute la rue en a été privée la nuit précédente. Nous nous y rendons en voiture.



■ Caryll s'arrête à la cabine qui commande l'éclairage public du quartier. Une seule pression sur le bouton suffit pour allumer tous les lampadaires de la zone. C'est déjà réglé.



■ Caryll contrôle ensuite l'installation qui commande l'allumage et l'extinction automatiques de l'éclairage. Il n'identifie aucun problème.

GYROPHARES ET SIRÈNES

Julie nous recontacte. Une grue a endommagé une ligne électrique aérienne. Caryll démarre son véhicule, passe en première et se lance. *'C'est parfois difficile'*, m'explique-t-il. *'Nous devons nous rendre n'importe où rapidement, mais nous ne pouvons tout de même pas ignorer le code de la route. En plus, il ne faut pas faire l'idiot avec un camion comme celui-ci.'*



■ Les véhicules d'intervention du service de garde d'Eandis sont également équipés de gyrophares et de sirènes. Dans des circonstances exceptionnelles, le service de garde peut rouler 'prioritaire', selon l'expression consacrée. Tout comme les services 100. Mais il doit respecter le code de la route, même dans ces circonstances.



■ Nous arrivons près de la ligne électrique aérienne endommagée. Une grue a accroché un câble et a plié le support du réseau électrique. Heureusement, le câble électrique n'a pas été brisé et personne n'est privé d'électricité. *'Il arrive qu'un câble se rompe – ou menace de le faire – et tombe au sol', indique Caryll. 'Cela peut être très dangereux. C'est pourquoi nous devons systématiquement nous déplacer dans ces situations.'*

Caryll juge que la situation n'implique pas de véritable danger immédiat. En revanche, le câble de Telenet est beaucoup trop affaissé. Nous apprenons que l'équipe Telenet est elle aussi en route. Seul, Caryll ne peut réparer le support tordu. Des hommes et du matériel sont nécessaires pour y parvenir. Nous entendons la voix de Julie à la radio. Des renforts sont en route.

LA GARDE DE NUIT

Le lendemain, nous apprenons que Caryll n'a pas dû quitter son lit pour effectuer la moindre intervention cette nuit-là. Grâce notamment à des années d'investissements qui ont augmenté la fiabilité des réseaux. Pour les collaborateurs de garde, cela signifie moins d'appels pour des pannes. Si toutes les nuits de garde pouvaient être pareilles. Toutefois, les accidents et les tempêtes font également des ravages. Les équipes de garde d'Eandis ne sont pas près de manquer de travail …



Refroidir et congeler en consommant moins

Quel bonheur, ce printemps! Les journées sont plus chaudes, les nuits raccourcissent. Cela vous permet de réduire le chauffage et l'éclairage dans votre habitation. Vous pouvez encore augmenter la quantité d'énergie économisée en faisant un choix judicieux et en utilisant vos appareils électriques de manière intelligente.

LES ATOUTS DES CLASSES ÉNERGÉTIQUES A

Il existe des labels énergétiques pour différents appareils ménagers: machines à laver, séchoirs, lave-vaisselle, installations de climatisation, fours, réfrigérateurs, congélateurs … L'appareil se voit attribuer, sur la base de la consommation estimée, une lettre (A, B, C, D …) désignant sa classe énergétique. Les appareils de la classe A sont les plus économes. Au sein des classes A, le label A+ obtient un meilleur rendement tandis que le label A++ réalise des performances optimales.

La classe énergétique attribuée à un appareil dépend du rapport entre la consommation et le volume. Par conséquent, les frigidaires de grandes dimensions peuvent eux aussi obtenir la classe A, même s'ils consomment davantage que leurs petits frères sur une base annuelle.

REFROIDIR ET CONGELER EN QUESTIONS ET RÉPONSES

■ Mon frigo a 15 ans, dois-je le remplacer?

La réponse est brève et sans appel: oui! En effet, l'efficacité énergétique des réfrigérateurs s'est considérablement améliorée au cours de ces 15 dernières années. Un appareil de 15 ans ou plus porte généralement un label D. Les appareils actuels (de classe A, A+ ou A++) consomment beaucoup moins. Le tableau suivant présente la consommation de frigidaires possédant un rapport volume-contenance comparable, mais avec des classes énergétiques différentes.

	Consommation/an	Coût énergétique/an*
Frigidaire D	500 kWh	95,00 euros
Frigidaire A	210 kWh	39,90 euros
Frigidaire A+	175 kWh	33,25 euros
Frigidaire A++	150 kWh	28,50 euros

** calculé à un prix de l'électricité de 0,19 euro/kWh*

Si vous conservez votre vieux frigidaire de 15 ans, vous payez chaque année 61,75 euros de plus en consommation d'énergie que pour un appareil de classe A+.

Comment savoir, sans mesurer la consommation d'énergie, que mon réfrigérateur consomme trop?

Deux indices révèlent une consommation excessive de votre réfrigérateur.

1. Lorsque vous entendez votre frigo très souvent ou en permanence. Cela signifie que le compresseur fonctionne de manière excessive.
2. Lorsqu'une couche de glace se forme constamment sur la paroi arrière de votre frigo. La glace est un très bon isolant et entrave l'évacuation de l'air chaud. Le frigo doit par conséquent consommer davantage pour conserver la température au niveau souhaité. Le système de dégivrage automatique ne fonctionne peut-être pas bien.

Un congélateur 'no frost' consomme-t-il davantage qu'un modèle classique?

Les congélateurs équipés d'un système 'no frost' n'ont pas besoin de dégivrage. La circulation de l'air maintient la température à un niveau constant en assurant une diffusion uniforme dans tout l'appareil. Ce dispositif permet de congeler les aliments plus rapidement tout en évitant la formation de givre et de glace. Ces appareils consomment un peu plus que les modèles traditionnels. En revanche, la consommation d'énergie d'un appareil traditionnel augmente rapidement lorsque le dégivrage n'est pas assuré à temps. Votre congélateur consomme 10 % d'énergie en plus lorsque la couche de glace atteint 2 mm. Par conséquent, un appareil A+ recouvert d'une couche de givre de 6 mm verra sa consommation augmenter de 30 %.

Comparaison de la consommation entre dégivrage manuel et système 'no frost'

Congélateur armoire	Dégivrage manuel	No frost
Dimensions (h x l)	1 850 x 660 mm	1850 x 660 mm
Contenance nette	300 litres	293 litres
Classe	A+	A+
Consom. d'énergie annuelle	306 kWh	319 kWh

Quelles sont les conditions de congélation optimales des aliments?

La congélation des aliments doit avant tout être rapide, ce qui n'est possible que dans des congélateurs **quatre étoiles**. Certains congélateurs sont munis d'un bouton 'super congélation' vous permettant de congeler des volumes importants en une seule fois. Vous devez toutefois paramétrer ce bouton 24 heures au préalable. Respectez toujours la capacité de congélation maximale de l'appareil et ne la dépassez pas.

Bon à savoir

La nourriture a été bien congelée lorsque la décongélation produit une quantité d'humidité limitée.

Comment dégivrer mon congélateur de manière optimale?

Les congélateurs classiques se dégivrent en moyenne une ou deux fois par an. Il faut procéder rapidement, ce qui réduit la quantité d'énergie nécessaire par la suite pour remettre le dispositif à la température souhaitée.

Voici comment procéder:

- Débranchez l'appareil et enveloppez les aliments dans une couverture épaisse pour qu'ils se réchauffent le moins possible.
- Placez un récipient contenant de l'eau chaude dans le congélateur et fermez la porte pour permettre à l'intérieur de se réchauffer et de faire fondre la glace. Les objets tels que couteaux pointus, marteaux et ciseaux pour enlever la glace de la paroi, de même que les sèche-cheveux, sont à proscrire. Ils endommagent l'appareil!
- Nettoyez le congélateur et replacez les aliments à l'intérieur.

Pour quelle raison un congélateur bien rempli consomme-t-il moins d'énergie qu'un congélateur à moitié rempli?

Lorsque vous ouvrez votre congélateur, de l'air froid est expulsé de votre appareil et de l'air chaud et humide pénètre à l'intérieur. Cet air chaud et humide doit être refroidi. L'humidité se condense et gèle, entraînant la formation d'une couche de glace. Plus le congélateur contient d'air, plus il doit être refroidi, plus la couche de glace se forme rapidement et plus l'appareil a besoin d'énergie

Conseil

Remplissez les espaces vides de votre congélateur avec des blocs de polystyrène ou un sac rempli de papier journal.



Conseils pour refroidir et congeler à moindre coût

- Ne laissez pas la porte du réfrigérateur ouverte trop longtemps. Pour chaque minute d'ouverture, le frigo a besoin de trois minutes pour se refroidir, ce qui augmente la consommation d'énergie.
- La température de conservation idéale dans un frigo est de 4°C. Une température plus basse consomme une énergie inutile. Si la température est plus élevée, les aliments pourriront rapidement. Placez un thermomètre dans un petit récipient contenant de l'eau au milieu du frigo pour surveiller la température.
- Décongelez les produits surgelés dans le frigo. Celui-ci utilisera le froid pour réduire la température. La fonction décongélation du four à micro-ondes est plus rapide, mais consomme plus d'énergie.
- N'oubliez pas d'épousseter l'arrière de votre frigo ou de votre congélateur lors du nettoyage de printemps (ou la grille d'aération s'il s'agit d'un modèle encastré). La bonne circulation de l'air réduira la température de votre frigidaire et sa consommation d'énergie.
- Choisissez un congélateur correspondant à vos besoins. Les dimensions du congélateur dépendent du nombre de personnes que compte votre ménage et de votre propension à congeler vos produits. Si vous y stockez presque exclusivement des produits surgelés, 50 à 80 litres de capacité utile par personne suffisent. Si vous conservez régulièrement de la viande, du poisson, des légumes, du pain frais, des soupes préparées par vos soins, etc., comptez 100 à 130 litres par personne.
- Les appareils laissant échapper de l'air consomment plus d'énergie. Par conséquent, contrôlez régulièrement le joint en caoutchouc de votre frigidaire et de votre congélateur. Glissez un petit papier entre la porte et retirez-le. Si vous sentez une résistance, le joint en caoutchouc est encore bon. Si vous ne sentez aucune résistance, vous avez un gros consommateur d'énergie chez vous. Vous pouvez remplacer un joint en caoutchouc fixé par serrage. En revanche, si le caoutchouc est collé, son remplacement est impossible. L'achat d'un nouvel appareil doit dans ce cas être envisagé.



Le chauffe-eau solaire: un bain de soleil qui allège votre facture

Économiser l'énergie chez soi? Une bonne idée. C'est ce que nous devrons tous faire à terme. Prenons le cas de notre eau chaude. Nous l'amenons actuellement à la température requise au moyen du gaz, de l'électricité ou du fioul. Pourtant, il existe des alternatives financièrement accessibles et efficaces. Celles-ci ont, de surcroît, surmonté leurs maladies de jeunesse. Le chauffe-eau solaire, par exemple: il vous permet de réduire votre consommation de combustible et d'épargner notre environnement.

Cet article est consacré au chauffe-eau solaire servant à la préparation d'eau chaude sanitaire. Nous ne nous pencherons pas sur les systèmes plus complexes, ceux permettant de chauffer les habitations, par exemple. Vous remarquerez rapidement qu'un chauffe-eau solaire pour l'eau sanitaire de ce type ne pose pas de problèmes insurmontables, que ce soit sur le plan technique ou financier. Bien entendu, vous ne vous lancerez pas sans consulter un spécialiste. Toutefois, il est toujours utile d'en savoir un peu plus ...

VOUS AVEZ DIT 'CHAUFFE-EAU' SOLAIRE?

Les chauffe-eau existent en différents modèles et différents poids. Tous se basent toutefois sur un principe identique: ils utilisent l'énergie du soleil, qui est inépuisable, gratuite et propre. Le nom 'chauffe-eau solaire' est éloquent: il s'agit d'une installation qui utilise la chaleur du soleil pour chauffer de l'eau. Comment? C'est très simple: des collecteurs solaires placés sur le toit captent la lumière du soleil, qui réchauffe un liquide circulant à travers les collecteurs. Ce liquide chauffé est envoyé à un réservoir d'eau chaude grâce à une pompe. Elle y transmet sa chaleur à l'eau sanitaire par l'intermédiaire d'un échangeur de chaleur. Cette eau destinée à la consommation, si elle n'est pas suffisamment chaude, fera l'objet d'un chauffage complémentaire assuré par le chauffage central, un chauffe-eau instantané ou une pompe à chaleur pour porter l'eau aux 45-60°C requis. Ce chauffage complémentaire est généralement indispensable dans notre pays.

L'ENSOLEILLEMENT EST-IL SUFFISANT CHEZ NOUS?

Oui. Le nombre moyen d'heures d'ensoleillement enregistré en Belgique est inférieur à celui que connaît le sud - environ 1 550 heures, contre 2 400 en Espagne, par exemple. Pourtant, l'énergie solaire est rentable sous nos latitudes. En effet, la lumière solaire est présente en permanence, même lorsque le ciel est désespérément gris, puisque les rayons solaires nous atteignent directement, mais aussi indirectement. Les collecteurs solaires utilisent les rayons solaires directs et la lumière du soleil indirecte.

COLLECTEURS SOLAIRES = CELLULES PHOTOVOLTAÏQUES?

Non. Les collecteurs solaires sont des panneaux solaires 'thermiques', c'est-à-dire faits pour la chaleur. Les collecteurs réchauffent un liquide qui circule à l'intérieur de ceux-ci. C'est d'ailleurs la principale différence par rapport à des panneaux solaires photovoltaïques: ceux-ci captent également la lumière du soleil, mais la convertissent en électricité, non en chaleur.

DE QUELS ÉLÉMENTS SE COMPOSE UN COLLECTEUR SOLAIRE?

Il se compose généralement de plaques noires absorbantes placées sous un vitrage particulièrement perméable. Un matériau d'isolation résistant à la chaleur se trouve à l'arrière de la plaque absorbante. À l'intérieur, les plaques sont en contact avec un réseau de fines conduites contenant un liquide conducteur de chaleur, généralement de l'eau avec de l'antigel. C'est ce liquide qui rejoint votre chauffe-eau pour y céder sa chaleur à l'eau sanitaire que vous utilisez dans votre habitation. Un système de réglage évite que la chaleur stockée ne se perde lorsque le soleil ne brille pas. Il prévient également le gel ou la surchauffe.

OÙ PLACER CES COLLECTEURS SOLAIRES?

Ils doivent, bien évidemment, être en mesure de capter autant de lumière solaire que possible. Dès lors, c'est sur le toit que se situe leur emplacement optimal. Il n'est pas nécessaire de les orienter plein sud – une orientation entre sud-est et sud-ouest suffit. Inutile de préciser qu'il convient d'éviter les ombres pouvant être projetées par d'autres bâtiments, par des arbres, des poteaux de réverbère, les lucarnes, les cheminées, les paraboles, etc...

QUELLES DOIVENT ÊTRE LES DIMENSIONS DE L'INSTALLATION?

Pour fonctionner de manière optimale, les collecteurs doivent être correctement dimensionnés. La superficie totale des collecteurs solaires installés doit être en mesure de couvrir intégralement les besoins en eau chaude des habitants une journée ensoleillée. Si vous prévoyez une consommation quotidienne normale d'environ 40 litres à 50°C par personne, vous devez compter entre 1,1 et 1,5 m² de collecteurs solaires par habitant dans notre pays. Les autres éléments de l'installation doivent eux aussi être dimensionnés de manière adéquate, sans être trop grands ni trop petits. Le ballon de réserve doit être suffisamment grand pour pouvoir stocker une quantité d'eau représentant deux jours de consommation. Cette capacité permettra de traverser sans encombre les journées faiblement ensoleillées. Il convient de prévoir une capacité de réserve de 40 à 60 litres par m² de collecteur.

UN PERMIS DE CONSTRUIRE EST-IL NÉCESSAIRE?

Si votre habitation ne se situe pas dans une zone fragile telle qu'une réserve naturelle ou une zone de dunes protégée, vous n'avez pas besoin d'un permis de construire pour pouvoir installer des collecteurs solaires ne représentant pas plus de 20 pour cent de la surface d'un toit en pente. Dans une zone non fragile, un toit plat peut être intégralement recouvert sans permis de construire.

UNE AIDE FINANCIÈRE EST-ELLE DISPONIBLE?

Bien sûr. Les personnes satisfaisant aux conditions de l'action 2008 peuvent demander une prime auprès du gestionnaire de réseau de distribution via Eandis. Pour un chauffe-eau solaire servant uniquement à la production d'eau chaude sanitaire, la prime s'élève à 75 euros par m² de collecteur solaire, avec un minimum de 525 euros. En outre, certaines communes versent également une prime (pour en savoir plus, surfez sur www.premiezoeker.be ou www.energiesparen.be). Vous pouvez également, dans certaines conditions, obtenir une réduction d'impôt de 40 % sur votre investissement, avec un maximum de 3 440 euros.

Vous souhaitez des informations complémentaires concernant les primes relatives à l'utilisation rationnelle de l'énergie et la marche à suivre pour les demander? Surfez sur www.eandis.be > Client résidentiel (ou Client professionnel) > Utilisation rationnelle de l'énergie > Vue d'ensemble des actions.

L'INVESTISSEMENT N'EST-IL PAS TROP CHER PAR RAPPORT À SON RENDEMENT?

Prenons par exemple un ménage de quatre personnes:

- 4 m² de collecteurs solaires + ballon de réserve de 200-240 litres	4 500 euros
- prime Eandis	- 525 euros
- avantage fiscal (40 % de 4 500 euros)	- 1 800 euros
- Investissement total	**2 175 euros**

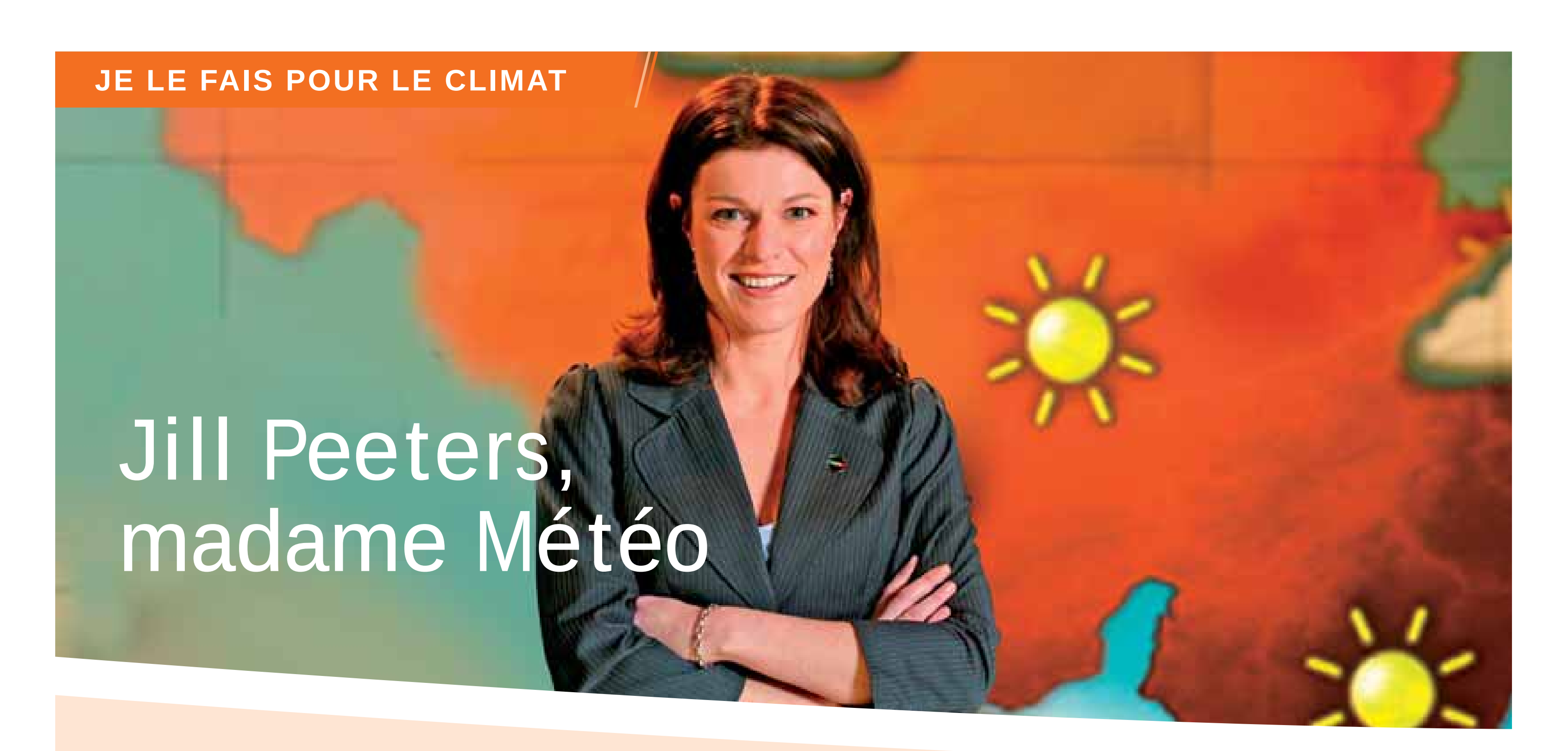
L'investissement s'élève à 2 175 euros. En combien de temps ce montant est-il amorti? Sachant qu'un chauffe-eau électrique d'une capacité identique consomme 3 750 kWh par an et que l'énergie solaire est gratuite, le calcul est rapidement fait.

Refaisons un petit calcul:
Un chauffe-eau solaire vous permet de réduire de moitié environ la quantité d'énergie nécessaire pour produire votre eau chaude sanitaire par rapport à un chauffe-eau électrique (50 % de 3 750 kWh = 1 875 kWh). Ce dernier fonctionne généralement au tarif de nuit (= 0,10 euro/kWh).

- Économie annuelle sur la consommation
1 875 kWh x 0,10 euro/kWh — **187,5 euros**

- Délai d'amortissement (en années)
Pour le calculer, divisez l'investissement nécessaire pour installer le chauffe-eau solaire par l'économie d'énergie annuelle:
2 175 euros divisés par 187,5 euros — **11,6 ans**

Le coût d'investissement sera donc amorti en un peu plus de **onze ans**. Toutes les années suivantes représenteront une économie de **100 % nets.**



Jill Peeters, madame Météo

Elle est très impliquée et très motivée par la météo, le climat, l'environnement. Sa passion? Agir contre le réchauffement climatique, réveiller la population, plaider pour le changement et, en ce qui la concerne personnellement, ne pas rester les bras croisés. 'Car cela devient urgent, très urgent', explique Jill Peeters, présentatrice de la météo sur VTM et ambassadrice de bonne volonté pour le département Environnement de la Commission européenne.

Jill Peeters a récemment publié un livre particulier intitulé 'Onze planeet wordt heet!' (Notre planète se réchauffe). Rédigé en termes clairs, richement illustré, très engagé. Le sujet est beaucoup moins agréable: le réchauffement climatique, son cheval de bataille depuis plusieurs années.

Magazine Eandis: Tout le monde, ou peu s'en faut, connaît aujourd'hui Al Gore et son message. Le réchauffement climatique reste-t-il un sujet chaud?

JILL PEETERS: 'Pas assez pour de nombreuses personnes, je le crains. La plupart des gens estiment que l'on y croit ou que l'on y croit pas. 'Cela va bien finir par s'arranger'. J'affirme le contraire: le problème nous concerne tous, mais nous n'en sommes pas encore suffisamment conscients. Nous pensons que nous avons encore le choix de résoudre le problème quand nous le voudrons. Je me dois de décevoir tout le monde: ce n'est pas vrai. Si nous cessons aujourd'hui, dans le monde entier, de rejeter du CO_2, notre climat continuera à se réchauffer pendant plusieurs décennies encore.'

Magazine Eandis: Le message est plutôt pessimiste.

JILL PEETERS: 'Je suis pourtant une optimiste. Toutefois, le réchauffement de la planète me fait parfois sombrer dans la morosité. Ce que je refuse. J'ai trois petits enfants et je tiens par conséquent à faire passer un message. Je me sens coresponsable. D'où mon livre et mon action d'ambassadrice. Je vais parler devant des assemblées, des entreprises. Je consacre tout mon temps libre au réchauffement global. Je sais bien que je ne donne pas toujours le bon exemple, mais je fais de mon mieux.'

Magazine Eandis: A quel point le réchauffement de la Terre est-il dramatique?

JILL PEETERS: 'La température augmenterait dans le monde de 1,1 à 6,4°C d'ici la fin de ce siècle, selon diverses sources. C'est alarmant. Si vous examinez l'histoire de notre planète, vous constaterez que nous traversons actuellement une période froide. Il a déjà fait plus chaud, ce fut même le cas la plupart du temps. Toutefois, le réchauffement n'a jamais été si rapide. De plus, un nouveau facteur géologique important est venu s'ajouter: l'homme. Auparavant, le soleil, les volcans et parfois la chute d'une météorite avaient été des facteurs déterminants pour le climat. Aujourd'hui, c'est l'homme, les milliards d'habitants de cette Terre.'

Magazine Eandis: De quoi l'homme se rend-il coupable?

JILL PEETERS: 'Il rejette des gaz à effet de serre dans l'atmosphère. Toutefois, le gaz à effet de serre le plus dangereux est la 'simple' vapeur d'eau. Sa quantité augmente et diminue suivant la température régnant sur Terre. Nous ne pouvons pas directement influer sur ce processus, nous ne pouvons pas arrêter la vapeur d'eau. Toutefois, si la Terre se réchauffe, la quantité de vapeur

d'eau augmente, ce qui renforce l'effet de serre, donc augmente la quantité de vapeur d'eau, et ainsi de suite. C'est un cercle vicieux. Les autres gaz à effet de serre proviennent pour leur part de notre activité humaine et nous pouvons agir à ce niveau. Le dioxyde de carbone, le CO_2, est le plus important. Il provient des émissions dues aux transports, à l'industrie, aux avions, etc. Nous ne pouvons pas éliminer ce CO_2, il se trouve dans l'air et ne peut en être extrait. Ou alors imaginez qu'il soit possible de le filtrer, que faudrait-il en faire par la suite? Le réinjecter dans le sol? Quelle quantité d'énergie faudrait-il pour y parvenir? Il faut par conséquent limiter les rejets de CO_2 dans le monde.'

Magazine Eandis: Quelles seront les conséquences du réchauffement?

JILL PEETERS: 'Nous nous en sortons encore bien pour l'instant sous nos latitudes, mais la catastrophe frappe déjà certaines régions d'Afrique. Je participe à un projet au Kenya, où les personnes boivent une eau très sale en raison de la sécheresse permanente, avec toutes les conséquences que cela implique. Toutefois, nous constatons d'ores et déjà des conséquences plus près de chez nous: de nouveaux records de chaleur et de précipitations sont établis en permanence, les records de froid se font plus rares. Ici, il fait de plus en plus sombre et la nébulosité augmente. L'Espagne et le Portugal se réchauffent et s'assèchent. Barcelone doit, depuis le printemps, importer de l'eau de France. La faune et la flore ne restent pas insensibles elles non plus. Le hanneton arrive plus tôt, on trouve des dauphins et des hippocampes en mer du Nord, des argiopes fasciées dans la forêt. Pour se sauver, les animaux et les plantes devraient se déplacer de onze mètres par jour dans la bonne direction. Une mission difficile pour un papillon, encore plus pour un arbre … Les glaciers fondent, les coraux s'étiolent et meurent, ce qui supprime la protection qu'ils offraient contre les marées et menace plusieurs îles de disparition. Nous devons nous faire de gros soucis pour l'eau potable et le niveau des mers augmentera en raison de la fonte des glaciers terrestres et surtout de la dilatation de l'eau de mer, conséquence de l'augmentation de la température terrestre.'

Magazine Eandis: La question qui se pose est: 'Que pouvons-nous faire?'

JILL PEETERS: 'Nous avons naturellement tendance à dire: je vais payer quelqu'un pour régler le problème. La réflexion suivante est également fréquente: 'Que les Chinois s'en chargent, ils sont les plus nombreux et ce sont les plus gros pollueurs.' Or, il ne faut pas oublier que notre consommation d'énergie par habitant est élevée. C'est à nous de donner le bon exemple.

Tout le monde peut agir au niveau de son mode de vie. Il faut tout d'abord économiser l'énergie. Et j'ajouterais encore: diffuser l'information. Je suis bien placée pour le faire. Chez nous, nous vivons également de manière aussi respectueuse de l'environnement que possible. Notre maison est vieille, c'est pourquoi nous avons isolé le toit, mais aussi tous les étages. Nous utilisons bien entendu du double vitrage, des ampoules économiques et un éclairage aux diodes. Nous retirons les fiches pour éviter la consommation cachée de l'ordinateur, de l'imprimante, du modem, de la station météo et de l'écran lorsque nous ne les utilisons pas. Nous programmons le chauffage, je conduis une petite voiture à faible consommation et je coupe le moteur à un passage à niveau fermé. Nous faisons attention à notre consommation d'eau, nous trions tout et nous sommes vigilants dans nos achats: gros conditionnements, légumes de saison … '

Magazine Eandis: Avez-vous un dernier message à faire passer à nos lecteurs?

JILL PEETERS: 'Je le répète: je ne veux pas être pessimiste. Toutefois, savez-vous quel sera, selon moi, le principal effet du réchauffement global dans notre pays? L'insécurité va augmenter. Si les prix de l'énergie continuent à augmenter, l'écart entre pauvres et riches augmentera. Les maladies seront plus nombreuses, comme par exemple le rhume des foins ou la malaria, avec d'importantes conséquences sur l'accessibilité des soins de santé. En outre, des millions de réfugiés climatiques viendront en Europe et exerceront une pression politique et économique. Nous habitons dans un pays relativement sûr, mais les tensions s'accroîtront dans les générations à venir. La pression sur la nourriture, sur l'eau, va s'intensifier. Les prix des céréales augmentent déjà de manière spectaculaire. Raison de plus pour retrousser nos manches dès aujourd'hui. Commençons déjà par consommer moins d'énergie et nous serons sur la bonne voie!'

Pour en savoir davantage?
surfez sur www.jillpeeters.be



Empruntez un appareil de mesure de l'énergie

Quelle quantité d'électricité consomme votre congélateur vieux de 15 ans? Et l'ordinateur qui reste allumé toute la journée? Et le lave-vaisselle, est-ce vraiment un gros consommateur? La consommation d'électricité de chaque appareil ménager n'est pas indiquée sur la facture finale de votre fournisseur d'énergie. Il vous est donc utile de découvrir ces informations: au moyen d'un appareil de mesure que vous pouvez emprunter dans nos bureaux d'accueil.

QUELLE EST LA CONSOMMATION DES APPAREILS ÉLECTRIQUES?

Tout dépend bien entendu de la taille et des besoins de votre ménage et de vos habitudes de vie. Pour savoir si vous consommez beaucoup ou peu, vous avez besoin de chiffres de référence vous permettant d'établir la comparaison. Voici quelques chiffres de consommation relatifs à des applications ménagères.

APPLICATION	*Consommation d'électricité en kWh*	*Consommation d'électricité par an en kWh*	*Coût * énergétique/an en euros*
Refroidir et congeler (classe A++)	*par 24 heures*		
Combinaison réfrigérateur/congélateur grand modèle	*0,49*	*180*	*34,20*
Combinaison réfrigérateur/congélateur modèle table	*0,35*	*127*	*24,13*
Réfrigérateur modèle table sans compartiment congélation	*0,23*	*84*	*15,96*
Congélateur-coffre 200 litres	*0,31*	*112*	*21,28*
Congélateur-armoire 200 litres	*0,40*	*147*	*27,93*
Lave-vaisselle (220 cycles)	*par cycle*		
Lave-vaisselle classe A	*1,05*	*231*	*43,89*
Lave-vaisselle classe C	*1,31*	*288*	*54,72*
Lavage et séchage (220 cycles)	*par cycle*		
Lave-linge (5 kg de linge à 40 °C)	*0,50*	*110*	*20,90*
Séchoir à évacuation d'air classe C pour 5 kg	*3,35*	*704*	*133,76*
Séchoir à condensation pour 5 kg	*3,65*	*767*	*145,73*
Autres	*par heure*		
Ordinateur + écran (200 watts, 300 h)	*0,20*	*60*	*11,40*
Four à micro-ondes (900 Watts, 50 h)	*0,90*	*45*	*8,55*
Four (1 500 Watts, 100 h)	*1,50*	*150*	*28,50*
Télévision classique 36' (200 Watts, 700 h)	*0,20*	*140*	*26,60*
Télévision LCD 37' (190 Watts, 700 h)	*0,19*	*133*	*25,27*

(*) Calculs basés sur un prix de l'électricité de 0,19 euro/kWh

On peut globalement affirmer que les appareils produisant de la chaleur (four, sèche-linge, friteuse, fer à repasser) consomment beaucoup plus d'électricité que les appareils contenant uniquement un moteur (hotte à vapeur, mixeur, aspirateur, machine à découper).

En outre, la durée d'utilisation intervient également. Il est utile de contrôler la consommation des appareils fonctionnant en permanence (frigidaire, congélateur) ou que vous utilisez quotidiennement de manière prolongée (lave-linge, lave-vaisselle, etc.). Un contrôle est moins utile pour des appareils que vous n'utilisez qu'occasionnellement pendant une période limitée (moule à gaufres, pierrade,...) . C'est pourquoi nous vous suggérons de commencer par dresser une liste des appareils que vous souhaitez contrôler.

MESUREZ LA CONSOMMATION D'ÉLECTRICITÉ DE VOS APPAREILS

Qu'est-ce qu'un appareil de mesure de l'énergie?

■ L'appareil de mesure de l'énergie est un petit appareil qui se place entre l'appareil électrique et la prise. Il permet de voir très clairement la quantité d'électricité consommée par un appareil et le coût de cette consommation. C'est un outil pratique pour savoir si vos appareils électriques sont de gros consommateurs. Car voir, c'est croire.

Comment emprunter un appareil de mesure de l'énergie?

■ Vous pouvez emprunter gratuitement un appareil de mesure dans l'un de nos bureaux d'accueil (adresses et horaires d'ouverture en p. 23). Vous pouvez immédiatement emporter l'appareil après avoir complété un formulaire sur place. Il vous est prêté pour une période de deux semaines maximum. Faute de respecter ce délai, une pénalité de 25 euros sera comptabilisée par semaine de retard.

Une brochure et un mode d'emploi détaillé vous seront remis avec l'appareil de mesure.

WATT ET KILOWATTHEURE

■ Le **W**, ou watt, est l'unité de puissance d'un appareil électrique.
Les appareils possédant une puissance plus élevée ne sont pas nécessairement plus énergivores. Prenez par exemple deux appareils de production d'eau chaude d'une capacité de 50 litres dont vous souhaitez porter l'eau à 80°C. Le chauffe-eau d'une puissance de 2 000 W aura besoin de 2 heures et le chauffe-eau de 1 000 W aura besoin de 4 heures. Les deux appareils possèdent une consommation d'électricité identique, à savoir 4 kWh.

■ Le **kWh**, ou kilowattheure, est l'unité de consommation électrique. Un appareil d'une puissance de 1 000 watts (ou 1 kW) consomme 1 kWh lorsqu'il fonctionne sans interruption pendant une heure. La consommation d'électricité est comptabilisée sur la base d'un prix au kWh. Les prix mensuels par kWh peuvent être demandés à votre fournisseur d'électricité

Vous reconnaîtrez nos indexiers à leur uniforme bleu-vert. Pour établir son identité, l'indexier dispose d'un badge au logo d'Eandis, avec sa photo, son nom et son prénom. En cas de doute concernant l'identité de l'indexier, vous pouvez toujours appeler notre numéro général 078 35 35 34.

Le relevé des compteurs Quand et comment?

Un indexier d'Eandis se rend chez vous tous les deux ans pour noter les index relatifs à l'électricité et/ou au gaz naturel. Les années intermédiaires, c'est vous qui communiquez les index. Pour savoir exactement ce qu'il en est, lisez la suite.



RELEVÉ DE COMPTEUR PAR UN INDEXIER

Vous recevez la visite d'un indexier d'Eandis tous les deux ans. Il enregistre l'index de la consommation d'électricité et/ou de gaz naturel pour le compte du gestionnaire de réseau. Eandis transmet ensuite ces données à votre fournisseur d'énergie, qui vous envoie un peu plus tard le décompte annuel final comptabilisant l'énergie consommée.

Si vous n'êtes pas chez vous lorsque l'indexier passe, celui-ci glisse dans votre boîte aux lettres une carte indiquant une nouvelle date. Si vous êtes toujours absent à la date de la deuxième visite, une carte de relevé d'index vous est envoyée en vous demandant de noter vous-même les index et de les communiquer à Eandis. À défaut, Eandis évaluera votre consommation. Cette estimation peut être trop élevée ou trop basse, ce qui peut, dans un cas comme dans l'autre, provoquer des surprises désagréables ultérieurement. Vous avez donc tout intérêt à communiquer les index exacts.

Mieux vaut prendre les mesures requises pour que vos index soient relevés par un indexier tous les deux ans. Ce contrôle vous permettra d'éviter de grosses surprises et d'avoir une idée précise de l'évolution de votre consommation d'énergie.

Veillez à ce que l'indexier puisse avoir accès aux compteurs sans entraves. Signalez-lui également les situations dangereuses éventuelles dans l'habitation et maintenez le chien à distance durant le relevé du compteur.





RELEVEZ VOUS-MÊME VOS INDEX

Vous recevez, les années intermédiaires durant lesquelles aucun indexier ne passe chez vous, une carte de relevé d'index. C'est donc vous qui consultez la situation de votre compteur électrique et/ou gazier et qui communiquez les données à Eandis dans les dix jours ouvrables: via internet, par téléphone ou par courrier. Dans ce cas également, Eandis communiquera les index à votre fournisseur pour qu'il puisse dresser votre facture finale.

Dans quelles autres circonstances devez-vous encore communiquer vos index? Lorsque vous changez de fournisseur énergétique ou lorsque vous déménagez à une autre adresse.

En cas de changement de fournisseur

Lorsque vous changez de fournisseur d'énergie, votre fournisseur précédent dresse un décompte final sur la base de votre index final. La fourniture d'énergie de votre nouveau fournisseur est comptabilisée à partir de cet index.
Un mois avant votre changement de fournisseur, Eandis vous fera parvenir une carte de relevé d'index. Vous devrez dans ce cas noter le(s) index aussi près de la date de changement que possible et renvoyer la carte. Si vous ne communiquez pas vos index ou si vous le faites trop tard, Eandis procédera à une évaluation de votre consommation.

En cas de déménagement

Vous devez informer votre fournisseur de votre déménagement. À défaut, vous continuerez à payer des acomptes mensuels pour une énergie que vous ne consommez plus. Pour ce faire, vous pouvez noter les index avec le nouvel occupant sur les formulaires de déménagement pré-imprimés. Ces formulaires peuvent être téléchargés sur www.eandis.be ou sur www.vreg.be. Vous pouvez également passer les prendre dans l'un de nos bureaux d'accueil.
Si votre ancienne habitation est provisoirement inoccupée (parce qu'elle doit encore être louée ou vendue), mieux vaut en informer votre fournisseur d'énergie par téléphone.

CONCOURS

Participez et remportez un congélateur!

Participer à notre concours est plus intéressant que jamais, puisque le premier prix est un **congélateur**. Nous avons bien entendu opté pour un modèle A++, le plus économe en énergie.

Et si vous ne remportez pas le premier prix, vous aurez la possibilité de remporter une jolie lampe de poche dynamo qui se recharge grâce à une petite manivelle. Nous en avons cinquante à offrir!



NOM			
PRENOM			
RUE		N°	BOÎTE
CODE POSTAL	COMMUNE		

Complétez ce formulaire-réponse des deux côtés et renvoyez-le avant **le 27 juin 2008** à: **Eandismagazine, PB 75, 9090 Melle.** Le règlement de concours peut être consulté sur www.eandis.be.

Les gagnants de notre dernier concours

Les bonnes réponses étaient les suivantes:

- Un écran d'air est-il nécessaire dans l'isolation de la toiture: **oui**
- Une bonne isolation de la toiture représente chaque année (pour un toit de 100 m²) une économie de: **400 euros**
- Je souhaite remplacer ma chaudière actuelle par une chaudière à condensation au gaz naturel. Quelle prime le gestionnaire de mon réseau de distribution me versera-t-il (via Eandis)?: **125 euros**
- Sous quel nom le polystyrène expansé est-il mieux connu? **la frigolite**

Question subsidiaire: Eandis a reçu **141 demandes de primes** pour une chaudière à condensation au gaz naturel le 29 février 2008.

Remporte une isolation gratuite du toit: la famille E. De Wilde, Drongen.
Remportent une lampe de poche à dynamo:

Hans Van Schuerbeek, Aalst
Dominique Vanwelkenhuyzen, Antwerpen
Maria De Decker, Antwerpen
Sandra Van Dam, Anzegem
Marcel Van Der Meersch, Asse
Frans Brems, Boom
Elisabeth Van Dooren, Bornem
Philip Meulebrouck, Brugge
Helga Geets, Brasschaat
Ludo Debusscher, Buizingen
Veerle Huygebaert, Deurne
Roger De Vos-D'Haenens, Dilbeek
Paul Arlequeeuw, Eeklo
Luc Dirkx, Geel
Etienne Sioncke, Gijzenzele
Irene Vanweerts, Grimbergen
Ivan Elleboog, Hamme
Sandra Peeters, Hever
Katrien Leempoels, Kessel-Lo
Nancy Vansuypeene, Kortrijk
Carine Van Maris, Kuurne
Lea Van Gijzeghem, Lebbeke
Marline Dhondt, Lombardsijde
Peggy Leyman, Maarkedal
Hiacinta Pluym, Malle
Christiane Oosterlinck, Marke
Mark Van Moer, Mechelen
Patrick Denutte, Moen
Bart Vanvoorden, Niel
Monica Ferraro, Oostende
Davide Bolognesi, Oudenaarde
Delphine Kuyle, Poperinge
Gerry Olivier, Roeselare
Carla Van Der Stoelen, Sinaai
Andre De Kinder, Sint Gillis
Danny Savat, Sleidinge
An Devos, Strombeek-Bever
Luc Verbeke, Tielt
Wilfried Vandekerckhove, Torhout
Marijke Hoet, Turnhout
Veronique Aernout, Watou
Hannes De Clercq, Waregem
Pierre De Neef, Wemmel
Sibylle Melis, Westerlo
Melissa Lelie, Wingene
François De Vooght, Wuustwezel
Eef De Vos, Zele
Marleen Geyskens, Zichem
Geert Verschaeve, Zonnebeke
Hendrik Dejonghe, Zwevegem

Questions principales

Si vous avez lu attentivement ce magazine Eandis, vous n'éprouverez aucune difficulté à répondre à ces questions. Cochez la bonne réponse à chacune des quatre questions. Bonne chance!

- **De combien d'heures d'ensoleillement bénéficions-nous chaque année en moyenne en Belgique?**
  - ○ 1 550 heures
  - ○ 2 550 heures
- **Les congélateurs existent en deux modèles. Lequel de ces deux modèles consomme le moins?**
  - ○ Les congélateurs-coffres
  - ○ Les congélateurs-armoires
- **Que devez-vous faire si vous détectez une odeur de gaz dans votre habitation?**
  - ○ Fermer les portes et les fenêtres
  - ○ Ouvrir les portes et les fenêtres
- **Quel réfrigérateur (d'une contenance de 150 litres) consomme le moins?**
  - ○ Le **réfrigérateur** de classe A
  - ○ Le **réfrigérateur** de classe D

Question subsidiaire

Combien de visiteurs se rendront dans les 25 bureaux d'accueil d'Eandis le lundi 23 juin 2008?

________ *visiteurs.*

Les réponses et les noms des gagnants de ce concours seront publiés dans la prochaine édition du Magazine Eandis.



Eandis, plus proche que vous ne le pensiez

Qui sommes-nous?

L'électricité et le gaz naturel sont acheminés chez le client via un réseau de câbles et de canalisations. La mission principale des gestionnaires de réseau de distribution consiste à gérer ce réseau.

En Flandre, huit gestionnaires de réseau de distribution d'électricité et/ou de gaz naturel font appel à Eandis pour mener à bien leurs missions d'exploitation : Gaselwest, IGAO, IMEA, Imewo, Intergem, Iveka, Iverlek et Sibelgaz.

Eandis opère dans 239 communes entre la côte et la Campine et emploie plus de 3 600 collaborateurs.

Que faisons-nous?

L'énergie est un besoin de base pour tous.

Nuit et jour, nous acheminons l'électricité et le gaz naturel vers tous les clients résidant dans notre zone d'activité, de manière fiable et sûre, dans le respect de l'homme et de l'environnement.

Dans le cadre de notre mission sociale, nous favorisons l'utilisation parcimonieuse de l'énergie et nous organisons l'alimentation en énergie des personnes en difficulté de paiement.



VOICI CE QUE FAIT EANDIS

- Effectuer des travaux de raccordement
- Relever les compteurs
- Donner des conseils sur l'utilisation rationnelle de l'énergie (URE) et octroyer des primes URE
- Acheminer l'électricité jusque chez le client via le réseau moyenne et basse tension
- Acheminer le gaz naturel jusque chez le client via le réseau moyenne et basse pression
- Effectuer des travaux sur les réseaux de distribution
- Résoudre les pannes et les incidents techniques sur le réseau
- Réparer l'éclairage public dans les rues
- Placer des compteurs à budget et assurer le service du fournisseur social







VOICI CE QU'EANDIS NE FAIT PAS

- Produire de l'énergie. Cette tâche revient aux **producteurs**.
- Vendre de l'énergie. Cette tâche est réservée aux **fournisseurs d'énergie**.
- Conclure des contrats de fourniture. Cette tâche est réservée aux **fournisseurs d'énergie**.
- Transporter l'électricité sur le réseau à haute tension. Cette tâche est réservée au gestionnaire du réseau de transport **Elia**.
- Transporter le gaz naturel sur le réseau haute pression. Cette tâche est réservée à l'entreprise de transport **Fluxys**.
- Travailler aux installations d'électricité et de gaz naturel dans les habitations. Cette tâche est réservée à **l'installateur**.
- Réparer des appareils ménagers. Cette tâche est généralement prise en charge par le service clientèle du **fabricant**.
- Réparer l'éclairage public le long des autoroutes et des routes régionales.

Comment nous contacter?



078 35 35 34 Numéro général

Appelez ce numéro pour:
- toute question sur de nouveaux raccordements
- le renforcement de raccordements, le déplacement ou le remplacement de compteurs
- toute question sur le relevé des compteurs
- toute question sur l'utilisation rationnelle de l'énergie (URE)
- toute question sur les compteurs à budget et le service assuré par le fournisseur social.

Ce numéro est accessible les jours ouvrables entre 8 et 20 h et le samedi entre 9 et 13 h.



0800 65 0 65 Odeur de gaz

Numéro à utiliser pour signaler une odeur de gaz. Le numéro est accessible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. Les appels sont traités en priorité.



078 35 35 00 Pannes et défaillances

Appelez ce numéro pour signaler toute panne ou défaillance de l'approvisionnement en électricité ou gaz naturel.
Ce numéro est accessible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.



0477 77 70 80 Les sourds et les malentendants

Les sourds et les malentendants peuvent signaler une odeur de gaz, des pannes et défaillances en envoyant un code par sms au 0477 77 70 80.
Pour plus d'informations sur le sujet, consultez le site www.eandis.be.



0800 6 35 35 www.straatlampen.be Éclairage public défectueux

Un réverbère défectueux ? Communiquez-nous l'emplacement du luminaire (par téléphone ou via le site web) et le problème sera résolu dans les meilleurs délais.

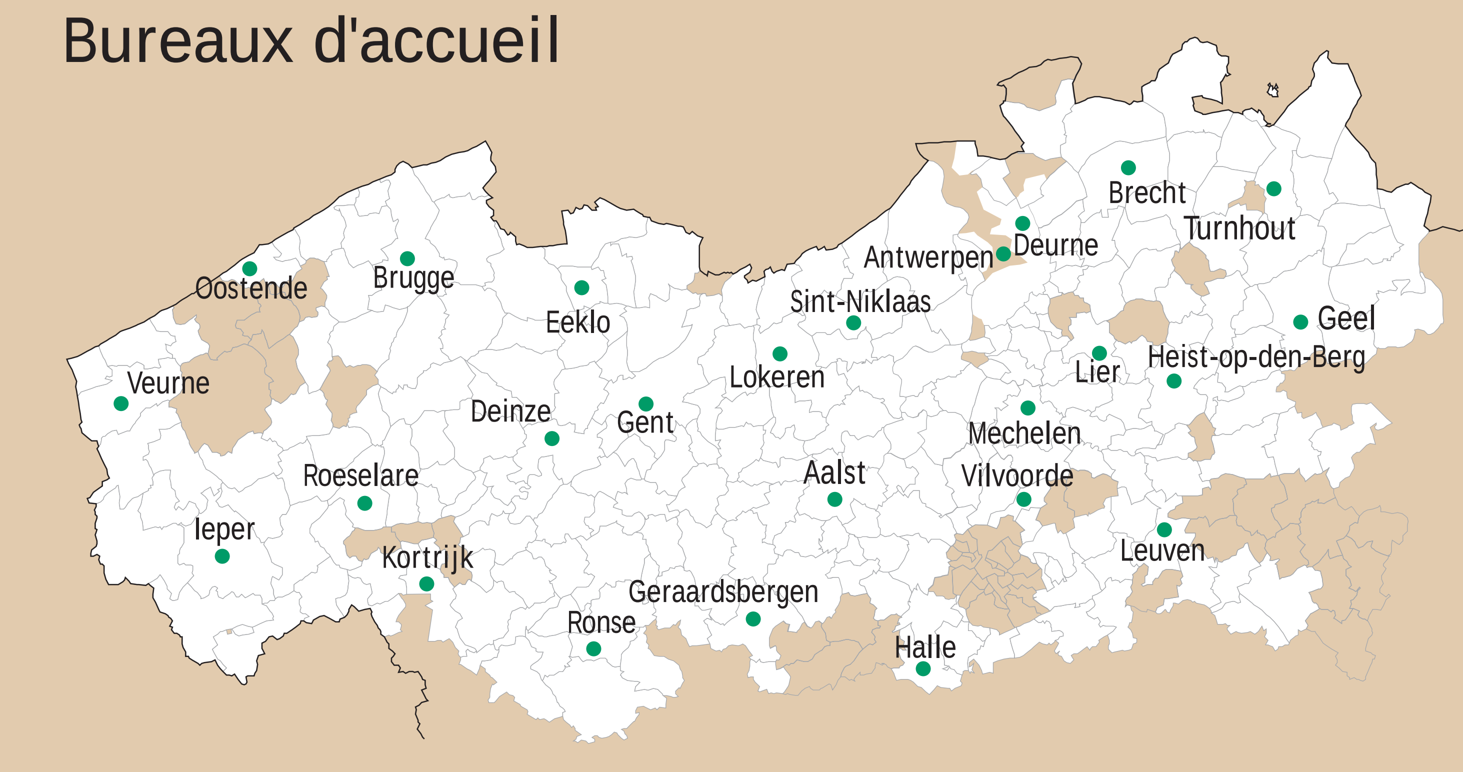


0800 6 00 01 Service de médiation

Si vous avez une plainte relative aux prestations d'Eandis, contactez-nous d'abord par la voie normale. Si ceci ne résout pas votre problème, vous pouvez vous adresser au Service de médiation d'Eandis.
Le Service de médiation est accessible les jours ouvrables entre 8 et 20 h, le samedi de 9 à 13 h.
Vous pouvez également écrire ou envoyer un e-mail via le site web:
- Ombudsdienst Eandis - Postbus 60 - 9090 Melle
- www.eandis.be > A propos d'Eandis > Médiation

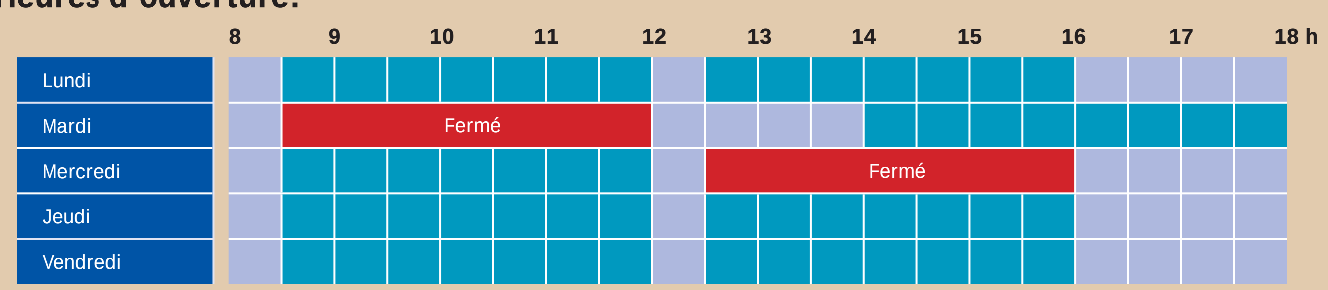
Site web: www.eandis.be

Bureaux d'accueil



- 1500 Halle, Louis Vanbeverenstraat 27
- 1800 Vilvoorde, Tuchthuisstraat 2
- 2018 Antwerpen, Appelmansstraat 12-14
- 2100 Antwerpen (Deurne) Merksemsesteenweg 233
- 2220 Heist-op-den-Berg, Boudewijnlaan 20
- 2300 Turnhout, Koningin Elisabethlei 38
- 2440 Geel, Dokter Van de Perrestraat 218
- 2500 Lier, Kantstraat 6
- 2800 Mechelen, Kraanstraat 3-5 (à partir du 10 juin 2008: Elektriciteitstraat 70)
- 2960 Brecht, Lessiusstraat 18
- 3012 Leuven (Wilsele), Aarschotsesteenweg 58
- 8000 Brugge, Scheepsdalelaan 56
- 8400 Oostende, Hendrik Serruyslaan 66-68
- 8500 Kortrijk, Meensestraat 91
- 8630 Veurne, Ieperse Steenweg 1
- 8800 Roeselare, Meensesteenweg 5
- 8900 Ieper, Stationsstraat 39
- 9000 Gent, Sint-Pietersnieuwstraat 62
- 9100 Sint-Niklaas, Heistraat 88
- 9160 Lokeren, Oud-Strijderslaan 3
- 9300 Aalst, Dendermondsesteenweg 75
- 9500 Geraardsbergen, Kaai 15
- 9600 Ronse, Zonnestraat 55
- 9800 Deinze, Gentpoortstraat 20
- 9900 Eeklo, Molenstraat 58

Heures d'ouverture:



Le guichet électronique sur www.eandis.be

- Vous souhaitez transmettre vos relevés?
- Vous avez besoin d'un raccordement pour votre nouvelle maison?
- Vous désirez introduire une demande pour une prime URE?
- Ou signaler un réverbère défectueux?

Il n'est pas indispensable, pour cela, de vous rendre dans un de nos bureaux d'accueil. Vous pouvez le faire de façon simple et rapide sur **www.eandis.be**.

Vous pouvez accéder directement à ce guichet à partir de la page d'accueil du site. Un simple clic et vous trouvez immédiatement ce que vous cherchez. On ne peut plus pratique ...





Eandis continue à recruter!

Eandis est un employeur stable, disposant d'un vaste savoir-faire.
Depuis la création de l'entreprise le 30 mars 2006, nous avons déjà accueilli plus de 600 nouveaux collègues. En 2008, nous souhaitons recruter quelque 400 collaborateurs supplémentaires. Ça vous intéresse ?

NOUS RECHERCHONS

- **de nombreux techniciens** pour assurer les travaux sur les réseaux d'électricité et de gaz, l'installation ou le renforcement de compteurs, les raccordements, les interventions en cas de dérangement ou de panne et la fourniture de conseils en matière d'énergie; des instructeurs et formateurs pratiques pour nos formations internes; des dessinateurs; des contrôleurs; des agents d'études; des préparateurs de chantier; des gestionnaires de projet ...
- **des bachelors techniques** (en électromécanique, électrotechnique, électronique ...)
- **des spécialistes en informatique** pour soutenir le développement de nos services ICT.
- **des ingénieurs industriels et civils**

tant jeunes diplômé(e)s qu'expérimenté(e)s.

De même, nous disposons de diverses fonctions destinées à des titulaires d'un Master à orientation économique, ainsi qu'à des éléments administratifs polyvalents.

NOTRE OFFRE

- Un job passionnant offrant des possibilités de formation et d'évolution.
- Un cadre de travail agréable.
- Une enveloppe de rémunération excellente, agrémentée d'avantages extra-légaux.

  Par ailleurs, l'évolution salariale est liée aux performances individuelles: vos efforts sont donc récompensés.

INTÉRESSÉ?

Vous êtes motivé(e), enthousiaste et prêt(e) à relever un nouveau défi?
Dans ce cas, vous êtes peut-être le talent que nous recherchons. Consultez la liste de nos postes vacants et posez votre candidature en ligne sur **www.eandis.be/jobs**

Nouveau sur www.eandis.be



Eandis lancera le 1er juin 2008 un bulletin d'information électronique. Vous souhaitez des informations concernant les raccordements au réseau électrique et/ou gazier, la construction et la rénovation, le relevé d'index, les primes relatives à l'utilisation rationnelle de l'énergie? Enregistrez-vous sur www.eandis.be pour recevoir régulièrement le bulletin d'info Eandis.





www.eandis.be

Editeur responsable: Luc Desomer, Communicatie en Externe relaties Eandis, Brusselsesteenweg 199, 9090 Melle.